



communiqué

N°:
No.: 65

Le 26 avril 1984

LE CANADA RECONDUIT L'ACCORD AVEC CUBA
RELATIF AUX DETOURNEMENTS D'AVIONS, DE VAISSEAUX
ET A D'AUTRES INFRACTIONS

L'Honorable Allan J. MacEachen, Vice-premier ministre et Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a annoncé aujourd'hui que le Canada et la République de Cuba ont reconduit pour cinq autres années l'Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République de Cuba relatif aux détournements d'avions, de vaisseaux et à d'autres infractions, signé le 15 février 1973.

La reconduction, conclue par le biais d'un Echange de Notes à la Havane entre les représentants du Canada et de la République de Cuba, est entré en vigueur le 25 avril 1984 avec effet au 15 février 1983.

- 30 -